

L'édito

Plumes et goudron

Ils ont dit à leur fils d'attendre pour sa mobylette. Ils n'avaient pas envie de lui dire mais ils venaient tous les deux de perdre leur boulot. Ils ne pouvaient pas faire autrement. Ils étaient salariés chez France Volailles à Feurs. Vendredi dernier, ils sont venus livrer le dernier combat, sans armes. Le liquidateur est venu avec la voiture du directeur. Ils auraient pu la casser la voiture, jeter du poison et des volailles avariées dans la Loire, brûler Bourgoin et ses poulets... Non, ils sont restés très calmes, ils pensaient à la suite. Comme ce groupe de femmes qui ne savait pas quelles démarches accomplir à l'ANPE, perdues dans les aléas des procédures de reconversion.

Le reporter pourtant rompu aux conflits sociaux et aux procédures de licenciements est revenu abattu. Choqué. Pas de la manoeuvre du roi du poulet, prévisible depuis plusieurs mois, mais du désarroi des employés. Ils les a vus perdus face au groupe qui leur claqua la porte avec froideur. Perdus face à un repreneur qui explique qu'il a déjà une usine de découpe dans la Drôme et qu'ils sont de trop. Il avait encore en tête l'image de ces trois femmes se rongant les ongles en file indienne en attendant les derniers détails de leur licenciement. Il avait aussi à l'esprit une autre image, celle de Bourgoin sourire aux lèvres, la veille de la décision du tribunal de Sens, qui se pavanait en Afrique du Sud aux côtés de Mandela. Quand le nouveau président de la ligue de football éternait ses nouvelles fonctions.

La vie était belle sous le soleil, au diable les poulets, vive la fin de l'apartheid, vive le foot ! La nouvelle mission de Bourgoin était d'assainir les transferts des jeunes joueurs français. Nous pauvres gaulois, dépouillés de nos forces vives du ballon rond ! Quelle honte ! C'était pour sûr plus important que les quelques centaines de salariés de Feurs. Ils ne faisaient pas vibrer la France les coupeurs de volaille, ils n'enflammaient pas les stades, ils ne permettaient pas les bains de soleil avec Mandela.

Le roi du poulet a préféré les coqs de pelouse. Mais il faudra encore fermer le bec à ce procureur de Sens qui veut lui demander des comptes. Bonne retraite Gérard.

Julien Bonnefoy

L'événement

«Joli temps pour être viré»

Tandis que Maître Valliot règle, en comité d'entreprise, les derniers détails de leur licenciement, les 282 salariés de France volailles (Feurs) ruminent leur colère devant les bureaux de l'usine. Reportage.

Laurent BLANCHON

La Renault Laguna s'est avancée devant l'entrée des bureaux. Lentement, en se frayant un passage dans la foule, plantée là depuis 8h30. Le directeur de l'usine, Samir Belacel joue les chauffeurs et les gardes du corps de Maître Valliot, l'administrateur judiciaire, venu régler les derniers détails du licenciement des 282 salariés de l'entreprise. Pas d'empoignade, ni d'échauffourée. La colère est intérieure. En chœur, ils entonnent : « adieu, adieu, adieu, BSAD. Bonjour, bonjour, bonjour ANPE. » Maître Valliot s'engouffre dans les bureaux, sans piper mot. La voiture marron reste là, devant l'accueil. L'aile arrière gauche est sérieusement cabossée. Il y a quelques jours, quelques salariés parmi les plus virulents se sont acharnés dessus, « pour marquer le coup ». « On lui la finit, ou pas », se demandent-ils. Non. Ils ne la finiront pas. Démonter l'auto du directeur ne leur rendra pas leur usine. Ni leur boulot. Les brumes matinales dissipées, le soleil pointe, en ce beau vendredi d'automne. Thérèse dit : « Joli temps, pour être virée... »

LES FEMMES ENCEINTES, S'IL VOUS PLAÎT...

Franck, délégué CGT, s'apprête à entrer à son tour, pour participer aux négociations. « A mon avis, on en a jusqu'à 14 heures, sans pause à midi, alors occupez-vous ». Première occupation, répondre aux questions des journalistes. « Jamais on n'en a vu autant », s'étonne Yvette. Tous les médias locaux sont là. Et même la télé : France 3, et aussi Arte, qui prépare un



10h00, maître Valliot arrive chez France Volailles...

reportage. Thérèse a douze ans de boîte derrière elle. « C'est malheureux quand même. On avait du boulot par-dessus la tête, on faisait des heures sup' en pagaille, et voilà le résultat. Décidément, je ne comprendrai jamais... » Thérèse est fatiguée. Depuis quinze jours qu'ils ont cessé le travail, les salariés se relaient jour et nuit dans les ateliers pour « garder l'outil de travail ». « Garder, c'est un bien grand mot », reprend Yvette. « La nuit dernière, il n'y avait quasiment que des femmes. Ils auraient pu venir qu'on aurait rien pu faire... » Qui ils ? « Je ne sais pas, les repreneurs... » Il est 10h30. Franck ressort déjà. « Les femmes enceintes, s'il vous plaît, vous pouvez venir ? » De retour, cinq minutes plus tard, elles confinement, ironiquement : « ouf, on ne sera licencié qu'au terme de notre grossesse ! » Avec l'aide de « deux hommes forts », Thérèse fait sortir une table et quatre chaises. « On va se faire une petite belote, ça vous dit ? » Toujours adossés

contre la Laguna, trois joueurs acquiescent. D'autres préfèrent attendre, simplement, sans rien faire. L'issue des négociations. « On veut savoir ce qu'ils vont nous donner, lance Catherine, 36 ans. « On en a tellement chié dans cette usine. » Employée chez France volailles depuis 1994, elle a été reclassée aux dindes en 1998, quand l'atelier d'abattage de poulets a fermé. « C'était beaucoup plus dur. On n'avait pas le droit de parler, pas le droit d'aller aux WC en dehors des pauses. Aux poulets, on pouvait. Catherine est révoltée. « On faisait toujours plus. On n'avait jamais d'heure pour fermer la chaîne. On travaillait tant qu'il y avait du boulot... »

'LA MOBYLETTE, ELLE ATTENDRA'

Et maintenant ? « En intérim, on ne bataillera pas trop, pense Catherine. Mais pour trouver un boulot fixe, ça va pas être facile. » Tous les salariés, individuellement, sont passés devant un conseiller

demande l'un de ses collègues - « On l'a prévenu qu'ici, y'avait pas d'horaires ! », sourit Franck. « Les couples, s'il vous plaît, vous pouvez venir ? »

Ils sont onze, maris et femme, à travailler chez France volailles. « Pas de privilège, on se retrouve tous les deux au chômage », souligne Gratienne. « J'ai 55 ans, je vais toucher les Assedic puis une retraite de 3200F par mois. Qu'est-ce que je vais faire avec ça ? » Son mari, qui a été opéré d'un cancer à la gorge, a sa carte d'invalidité. Il est astreint à deux séances de kiné par semaines, pour des problèmes de dos. Et travaillait à la chaîne, comme désosseur, debout de la première à la dernière minute. « Il ne devrait pas bosser, normalement, mais on a un gosse de quatorze ans à la maison, qui réclame une mobylette. Et bien la mobylette, elle attendra... » Thérèse lance un nouvel appel pour la belote. Une deuxième tournée de café circule dans les rangs. Philippe prend un gobelet. En quinze ans, il a fait tous les postes, des poulets aux cartons, en passant par la découpe, pour finir finalement à l'expédition. Sa femme travaillait, elle, depuis 20 ans chez France volailles. « Arrêtons les pleurnicheries, il faut être optimiste, souligne-t-il. Les difficultés, elles sont pour tout le monde. C'est ça, la vie »

14h30. Franck, Bernard et Bernadette ressortent du bureau des négociations. Ils ont obtenu quelques avancées, notamment sur les indemnités de licenciement. Maître Valliot s'en est allé, dans la Laguna marron. Yvette, comme beaucoup d'autres, est désemparée. Là, c'est vraiment fini. « Et dire qu'on a toujours fait ce sale boulot correctement, jusqu'au bout. » Le 27 octobre 2000, quarante-deux ans après la création de l'usine, « les poulets » ont fermé.

« Et avec leur machin de reconversion, est-ce qu'on touche le préavis ? »
- « Si tu as trois mois de préavis, on t'en paie forcément un, c'est la loi. »
- « La loi, la loi... Si ils l'appliquaient la loi, Bourgoin, il irait pas manger à Cuba... »
11h30. Franck ressort à nouveau. « Ça va, ça va. Il est calme, le maître Valliot. »
- « Il a peur d'être séquestré ? »,



Christiane, 66 ans, retraitée

C'est lamentable de licencier comme ça. J'espère que les responsables trouveront une solution pour recaser les salariés. Avant de fermer une entreprise, il faudrait penser aux employés et les aider à trouver un autre emploi. Quand on est chef d'entreprise, j'estime que l'on se doit d'abord de penser à la gestion de sa boîte avant de voir pour soi. Il faut être responsable et assumer ses erreurs avant que cela ne tombe sur les autres.



Brahmi, 65 ans retraité

À n'en pas douter, la perte de 150 emplois sera un préjudice énorme pour la commune. Il ne reste déjà plus grand chose hormis Pinguely - Haulotte. Maintenant, je ne pense pas que la ville va perdre des habitants. Nous sommes parfaitement situés entre Lyon et Saint-Étienne. Nous bénéficions de toutes les infrastructures routières et ferroviaires. Au contraire, L'Horme va continuer à gagner des habitants.



Anne-Sophie, 20 ans demandeur d'emploi

Ces licenciements, c'est vraiment très triste ! Toutes ces personnes qui se retrouvent au chômage n'auront droit à rien, si ce n'est à une prime. Mais après ! Ces salariés ont tous entre 40 et 50 ans. À cet âge, il est très difficile de retrouver du travail. Aujourd'hui, on a l'impression que le citoyen ne peut rien faire. On peut voter mais au-delà... Il faut que l'Etat réagisse.

L'événement

450 salariées paient les pots cassés...

Le chômage chute, la croissance est de retour. Mais dans la Loire, deux entreprises ont, pour l'une, fermé boutique, et pour l'autre annoncé un important plan social. 450 personnes sont condamnées à grossir les rangs de l'ANPE. Dure réalité.

Laurent BLANCHON

L'annonce a fait l'effet d'une bombe à L'Horme, petite commune de la vallée du Gier d'environ 5000 âmes. Mercredi 4 octobre, Krupp Mavilor, le plus gros employeur de la ville, annonçait un plan social prévoyant le licenciement de 168 personnes. Deux jours plus tard, à quelque 400 kilomètres de là, le tribunal de grande instance de Sens sacrifiait France Volailles, entreprise de découpe de dindes, implantée à Feurs. En choisissant, comme reprenneur du groupe Bourgoin, un pool d'organisations agricoles qui avait, dès la présentation de son projet, clairement affirmé son intention de ne pas conserver le site forézien, il scella le destin de 282 salariés à temps plein. En quarante-huit heures, 450 personnes, dans la Loire, étaient condamnées à grossir les rangs de l'ANPE.

AUX USA, ON N'ACHÈTE PLUS DE CAMIONS NEUFS

Lundi 30 et mardi 31 octobre, 80% des 580 salariés de Mavilor étaient placés en chômage technique. Ce vendredi 3 novembre, les 278 employés de France Volailles auront reçu une lettre recommandée, leur signifiant leur licenciement. La semaine dernière, l'administrateur judiciaire chargé du démantèlement des "poulets"



A Feurs comme à L'Horme, les salariés subissent. La mauvaise gestion d'un homme dans un cas, la chute du marché du camion aux USA dans l'autre.

était venu en personne mettre la clé sous la porte (lire ci-contre).

Destin croisé de deux entreprises au profil très différent, mais qui aboutissent à la même solution : dégraisser. À l'Horme, Mavilor fait partie du décor. Plus que centenaire, l'entreprise mécanicienne n'a pas résisté aux phénomènes de concentration et a été rachetée par un groupe allemand, Thyssen Krupp, qui compte au total près de 50.000 salariés. Toute la commune était fière

de compter, parmi ses "boîtes", l'une des quinze entreprises de la Loire de plus de cinq cents salariés. Et qui produit les vilebrequins des gros camions américains.

ENTRAÎNÉE DANS LA CHUTE...

Seulement voilà. La loi du marché est dans les deux sens. À quelques dizaines de milliers de kilomètres d'ici, outre-atlantique, on n'achète plus de gros camions. Le marché du neuf s'est effondré. Les constructeurs de camions

licencient à tour de bras. Et Mavilor, l'entreprise l'hormoise, en paie aussi les pots cassés. « Après trois années de surchauffe, au cours desquelles on a battu tous les records de production, on subit cette crise de plein fouet », reconnaît un cadre du groupe. 168 personnes attendent, dans l'inquiétude, la suite des événements. « Le plan social, présenté le 4 octobre, devrait être appliqué en début d'année prochaine, précise notre interlocuteur.

Avec, on l'espère, aucun licenciement sec. »

« Nous, on avait du boulot », enrage Bernadette Bouvier, délégué CFDT chez France Volailles. « On était même à bloc... » France Volailles est entraînée dans la faille de l'empire Bourgoin : 4,7 milliards de francs de chiffre d'affaires, quinze sites de production, 5200 salariés. Après avoir confié les rênes du groupe à sa fille Corinne, alors âgée de 27 ans, pour se consacrer à sa carrière politique (il a été élu au Conseil général de l'Yonne, a échoué aux législatives, puis fut président du Centre national des indépendants, mouvement cher à Antoine Pinay) Gérard Bourgoin tenta au début de l'année 2000 de reprendre en main son entreprise, criblée de dettes. Il échoua, trop, occupé qu'il était dans son nouvel

habitat de président de la Ligue nationale de football.

À Feurs, alors que 300 personnes s'interrogeaient sur leur avenir professionnel, on appréciait modérément ses apparitions télévisées, sur M6 dans une émission consacrée aux « nouveaux riches » ou sur Canal +, lors des retransmissions des matches de D1. Depuis le mois d'août, date à laquelle le dépôt de bilan a été étendu à l'ensemble du groupe, les salariés n'ont jamais cessé le travail, et tenaient leurs objectifs de 75.000 dindes découpées dans la semaine. Jusqu'à ce 6 octobre noir, et l'annonce de la fin. Avec ses quinze années d'ancienneté, Philippe y avait cru jusqu'au bout. Assis sur le trottoir, dans l'attente du montant de sa prime de licenciement, il répète : « C'est dur, très dur à avaler. »

Gérard Bourgoin devra s'expliquer devant la justice

La dépêche est tombée mardi 31 octobre. Le procureur de la République de Sens a ouvert une information judiciaire nominative visant Gérard Bourgoin, sa fille Corinne et deux administrateurs du groupe, pour « abus de biens sociaux et abus de pouvoir ». Deux enquêtes préliminaires sont également ouvertes pour « escroquerie et présentation de faux bilans ». Celui que l'on appelait "le roi du poulet" quand, au début des années 1990, il était devenu leader européen de la volaille, n'a pas réagi à cette information. Il serait actuellement en voyage à Cuba. Déjà, le 6 octobre, il ne s'était pas rendu au Tribunal de grande instance de Sens, pour le démantèlement de son empire. Il accompagnait alors l'équipe de France de football en Afrique du Sud...

Deux maires dans l'embarras

Les municipalités concernées se démènent pour sauver ce qui peut l'être, mais leur marge d'action est très limitée.

Feurs. 8.000 habitants, 282 licenciements. L'Horme. 4700 habitants, et un plan social concernant 168 salariés. Deux communes durement touchées par les aléas économiques et deux maires dans l'embarras. Car de la faillite, ou de la chute des commandes, ils ne sont en rien responsables. Jamais, ils n'ont le pouvoir d'empêcher la fermeture d'un site, ni d'arrêter un plan de licenciements. Mais toujours, on vient frapper à leur porte, pour leur présenter la note sociale.

"NOTRE RÔLE EST FORCÉMENT LIMITÉ"

« Depuis trois semaines, je travaille dix heures par jour sur le dossier », explique André Delorme. Le cas du maire de Feurs est particulier. C'est lui qui, en 1958, a créé Sodelor, devenu plus tard France Volailles. C'est lui, encore, qui a accordé 500.000 francs de subvention à l'entreprise en 1996, alors qu'elle avait été rachetée par le groupe Bourgoin. Depuis, il se démène pour sauver ce qui peut l'être. La municipalité de

Feurs a racheté les murs de l'usine, pour faciliter l'arrivée d'un nouvel industriel. Selon la direction de France Volailles, les repreneurs du groupe Bourgoin seraient même prêts à confier un contrat de dix-huit mois à un sous-traitant, pour la découpe de 20.000 dindes par semaine, ce qui permettrait de conserver environ 120 emplois. Mais pour une durée limitée. Quant aux subventions, le maire de Feurs n'exclut pas d'engager des poursuites à l'encontre des précédents dirigeants du groupe Bourgoin. « Tout dépendra de l'évolution des choses », précise André Delorme. « Mais la priorité est avant tout de chercher une solution pour faire redémarrer une partie de l'activité. Elle n'est pas dans ces procédures qui prendront six ou sept ans, ne rapporteront rien de tout et ne créeront pas d'emplois. »

À L'Horme, Solange Berlier, la mairesse, avoue « ne pouvoir en aucun cas s'ingérer dans l'activité de l'entreprise ». Elle regrette bien sûr ce plan social. « Beaucoup de



C'était en 1996. Les élus visitaient l'usine France Volailles.

L'Hormois travaillaient à Mavilor, parfois de père en fils. Mais que faire, sinon être très ennuyée. Notre rôle est d'accompagner les entreprises quand elles vont bien. Là, il est forcément limité. » Mme le maire espère simplement que le groupe puisse éviter les licenciements secs. « Je faciliterai les mises en

relation, avec des entreprises qui recherchent du personnel. C'est ainsi, que j'envisage le rôle de l'élu. » Ainsi va le maire, dans la vie de l'entreprise : toujours là quand ça va plus, impuissant quand ça ne va plus. Parfaite illustration des relations ambiguës entre le monde économique et les collectivités publiques.

J.B. et L.B.